



34^{ème} JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

THEME:

**« Les Agriculteurs familiaux:
Nourrir le monde, préserver la planète »**

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE

18 OCTOBRE 2014, A KORHOGO

Monsieur le Représentant du Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Parrain de la Cérémonie ;

Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;

Monsieur le Préfet de la Région du Poro, Préfet du Département de Korhogo ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques, des Organisations internationales, des Institutions bilatérales et multilatérales de coopération et de financement ;

Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en Côte d'Ivoire (FAO) ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Préfectoral ;

Messieurs les Députés ;

Monsieur le Président du Conseil Régional du Poro ;

Monsieur le Maire de la Commune de Korhogo ;

Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets Ministériels ;

Mesdames et Messieurs les Cadres, opérateurs économiques et Travailleurs, ressortissants de la Région du Poro ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Directeurs Régionaux et Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Structures privées, partenaires de ces journées ;

Mesdames et Messieurs les représentants des ONG, Coopératives et Associations ;

Distingués Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités;

Populations de Korhogo ;

Chers Amis de la presse ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

Avant tout propos, je tiens à rendre un hommage mérité au **Ministre d'Etat, Amadou GON COULIBALY, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Maire de la Commune de Korhogo**, qui a bien voulu accepter le parrainage de cette cérémonie.

C'est le lieu de rappeler que c'est avec son concours, à l'époque où il était Ministre de l'Agriculture, que j'ai fait mon entrée dans cette grande famille du Ministère de l'Agriculture, en qualité de Directeur de Cabinet Adjoint.

Distingué représentant de Monsieur le Ministre d'Etat, je vous confie le soin de lui transmettre combien nous aurions été honorés et heureux de le compter parmi nous, pour

célébrer cette 34^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

Nous connaissons le poids et les contraintes des hautes charges qui sont les siennes auprès du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Au nom de la grande famille du monde agricole à laquelle nous le savons très attaché, au nom de toutes les populations de Korhogo auxquelles des relations de profonde affection le lient et en mon nom personnel, je lui adresse mes vifs et sincères remerciements pour avoir accepté de parrainer cette importante manifestation de portée nationale.

Excellence Mesdames et Messieurs, chers invités,

Je voudrais vous remercier pour votre présence massive à cette cérémonie qui célèbre l'agriculture en général et, de façon spécifique, l'agriculture familiale, celle-là même qui a fait de la Côte d'Ivoire, un pays fier de son économie.

Excellence Mesdames et Messieurs, chers invités,

La Communauté Internationale célèbre chaque année, le 16 octobre, la Journée Mondiale de l'Alimentation.

La 34^{ème} édition qui nous réunit cette année ici Korhogo a pour thème : « Les agriculteurs familiaux : nourrir le monde, préserver la planète ».

A travers le choix de ce thème, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a décidé de souligner le rôle stratégique de l'agriculture familiale dans le

développement agricole et la conservation de la biodiversité agricole mondiale.

En effet, dans les pays développés comme dans ceux en voie d'émergence, l'agriculture familiale est la forme d'agriculture la plus répandue, avec plus de 500 millions d'exploitations agricoles familiales ; elle assure plus de 70% de la nourriture consommée dans le monde et 40% des ménages en vivent.

L'agriculture familiale est également un secteur pourvoyeur d'emplois et une source considérable de réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, les systèmes de gestion des agriculteurs familiaux, basés sur la diversification et les associations des cultures, contribuent dans le même temps, à une alimentation équilibrée et à la conservation de la biodiversité.

Je tiens à rappeler qu'en Côte d'Ivoire, 70% des productions agricoles sont assurés par les exploitations familiales et 90% des productions vivrières proviennent de ces exploitations.

Certaines d'entre elles sont des exploitations satellitaires autour de pôles agro-industriels.

Pour illustrer mon propos, j'ajouterais à titre d'exemples que:

- le système de cacaoculture est largement dominé par la petite exploitation familiale, avec une taille des exploitations inférieure à 2 ha ;

- les exploitations villageoises de palmier, d'hévéa et de cocotier représentent plus de 55% de la superficie totale cultivée ;
- la production de mangues est assurée pour les trois-quarts, par des petits producteurs, sur des superficies variant entre 2 et 3 ha ;
- le système d'exploitation du coton est basé sur la culture manuelle pratiquée sur 60% des superficies, suivie de la culture attelée (38%) et de la culture motorisée (2%) ;
- les cultures vivrières sont pratiquées à plus de 90%, de façon familiale.

Cette prédominance de l'agriculture familiale dans notre système de production agricole, permet donc de distribuer la richesse nationale agricole, à un plus grand nombre de populations.

Excellence Mesdames et Messieurs, chers invités,

Afin de soutenir cette forme d'agriculture qui fait de la Côte d'Ivoire, une puissance agricole en Afrique, le Gouvernement a pris l'option de la moderniser dans le cadre du PNIA en la faisant passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché.

En effet, la mise en œuvre du PNIA permettra aux producteurs d'avoir un meilleur accès aux infrastructures et équipements agricoles, à la terre, aux intrants de productions, aux innovations technologiques, aux financements, à la formation et à un environnement commercial favorable.

Par ailleurs, des stratégies spécifiques sont élaborées et mises en œuvre à l'initiative du Gouvernement pour encadrer les agriculteurs familiaux et leur permettre de subvenir décemment à leurs besoins.

Il s'agit notamment de :

- la Loi sur le Foncier Rural qui consacre le droit coutumier et garantit le droit des petits agriculteurs familiaux à la terre, qui est la première ressource agricole ;
- la réforme de la représentativité des acteurs du monde rural, à travers les Chambres d'Agricultures (Nationale et Régionales) et les Interprofessions, et la mise en place d'institutions de gouvernance des filières agricoles, telles que le Conseil du Café-Cacao et le Conseil du Coton et de l'Anacarde, qui permettront aux petits producteurs de bénéficier des fruits de leur travail.

Il s'agit également de la Loi d'Orientation Agricole en cours d'élaboration, qui va consacrer l'agriculture familiale aux côtés de l'agriculture de type industriel en faisant d'elle une agriculture moderne et structurée.

Ces stratégies offriront aux agriculteurs familiaux des raisons objectives d'aspirer légitimement à des lendemains meilleurs.

Excellence, Mesdames et Messieurs, chers invités,

La célébration officielle de la Journée Mondiale de l'Alimentation dans la région du Poro, nous donne ainsi l'occasion, au nom du Gouvernement, de célébrer les efforts

des hommes et des femmes de cette région pour leur contribution à la souveraineté alimentaire.

C'est pourquoi, comme vous venez de le voir, le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire a décidé de mettre à la disposition des coopératives et des producteurs de KORHOGO, des semences, des engrais, des produits phytosanitaires et des outils agricoles d'une valeur de 1 milliard FCFA.

Par ailleurs, comme à Bouaflé l'année dernière, le Fonds d'Appui au Secteur Vivrier mettra à la disposition des Coopératives un appui financier d'un montant global de 1 milliard deux cent cinquante et un millions de FCFA. Certaines coopératives ici présentes et qui ont postulé à ce fonds, ont déjà reçu du Comité de Pilotage dudit Fonds, des courriers de notification d'accord de financement.

Ces appuis matériels et financiers sont la concrétisation de l'une des orientations majeures données par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à savoir : « remettre l'agriculture au cœur de l'économie de notre pays et en faire à nouveau, le moteur principal de la croissance tout en garantissant la sécurité alimentaire. ».

Excellence, Mesdames et Messieurs, chers invités,

Vous me permettrez de dire également toute ma gratitude aux organisations internationales, notamment la FAO, le PAM et le FIDA, les partenaires bilatéraux et les opérateurs économiques du secteur privé, pour leur appui constant à la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire et pour leur contribution significative à l'organisation de cette 34^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

Je tiens également à réitérer mes remerciements à cette auguste assemblée ici réunie, et tout particulièrement aux Autorités Préfectorales, aux élus, aux chefs coutumiers, aux guides religieux de Korhogo et des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo, aux Femmes Rurales et aux populations laborieuses en général, pour la part déterminante prise dans la lutte contre la faim dans notre pays.

Excellence, Mesdames et Messieurs, chers invités,

Tout en renouvelant mes sincères remerciements à tous ceux qui ont effectué le déplacement pour être à nos côtés, ici à Korhogo à l'occasion de la célébration des agriculteurs familiaux de notre pays, je souhaite plein succès à l'édition 2014 de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

Je vous remercie de votre aimable attention.